

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT DE  
L'ISERE  
ARRONDISSEMENT  
DE LA TOUR DU PIN

COMMUNE DE  
MAUBEC  
38300

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE  
DE MAUBEC**

**Séance du 19 Novembre 2024**

Effectif en exercice	19
Présents	14
Votants	17

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf novembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maubec légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier TISSERAND,

Présents :

Mesdames Delphine ROBY-PASCAL, Caroline PILAN-THEVENIN, Céline BUCLON, Renée VERBO, Annick ARNOLD

Messieurs Olivier TISSERAND, Luc GUSTA, Gérald BONNARD, Gilles GASPAROTTO, Stéphane RAJON, Jessy VAUCHEL, Guillaume ROLAND, Robert AIMONETTI, André REVOL

Date de convocation :

13/11/2024

Date d'affichage :

25/11/2024

Pouvoirs :

Fabienne SOLER donne pouvoir à Olivier TISSERAND

Annie LLOPIS donne pouvoir à Caroline PILAN-THEVENIN

Christian BUCLON donne pouvoir à Céline BUCLON

Absents :

Madame Angèle SIERRA-NETZER

Monsieur Alain THORIN

Vote :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

Secrétaire de séance :

Madame Caroline PILAN-THEVENIN

**20241119 - 02 - PATRIMOINE - BAIL LOCAL COMMERCIAL - 167 ROUTE DU  
DAUPHINE - DETERMINATION DU LOYER**

**Rapporteur : Monsieur Olivier TISSERAND**

Il est rappelé que la commune est propriétaire du bâtiment commercial accueillant un restaurant sis 167 Route du Dauphiné. Ce bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation et extension.

Les travaux vont être achevés d'ici la fin de l'année 2024.

Il convient de fixer les conditions de locations de ce bien.

La société LES FINES BOUCHES, immatriculée au RCS de Vienne sous le numéro 850822833, dont le siège social actuel est sis 2043 Route de Lyon à ARANDON PASSINS souhaite pouvoir louer ce local à compter de courant février 2025.

Il convient d'établir un nouveau bail commercial de location avec cette société.

Il est proposé d'intégrer les conditions suivantes au bail de location :

- **Objet** : restaurant comprenant un ensemble d'une surface de 370 m<sup>2</sup>
- La durée : Bail de 3-6-9 années
- Le loyer annuel sera de 24000€ HT soit 28 800 TTC, soit un loyer mensuel de 2000€ HT soit 2400€ TTC
- L'indice de révision du loyer sera basé sur l'indice des loyers commerciaux (ILC)

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- **D'APPROUVER** la location du bâtiment sis 167 route du Dauphiné à la société Fines Bouches et l'établissement du bail de location
- **DE DIRE** que les recettes seront inscrites au budget 2025.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire au nom et pour le compte de la commune, à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité avec 0 Contre, 1 Abstention (G. Bonnard) et 16 Pour,**

- **APPROUVE** la location du bâtiment sis 167 route du Dauphiné à la société Fines Bouches et l'établissement du bail de location
- **DIT** que les recettes seront inscrites au budget 2025.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire au nom et pour le compte de la commune, à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La commune informe que cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé avec Nous, les conseillers présents,

Le secrétaire  
Caroline PILAN-THEVENIN



Le Maire,  
Olivier TISSERAND

